

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

6ÈME ANNÉE, No 280—SAMEDI, 14 SEPTEMBRE 1889

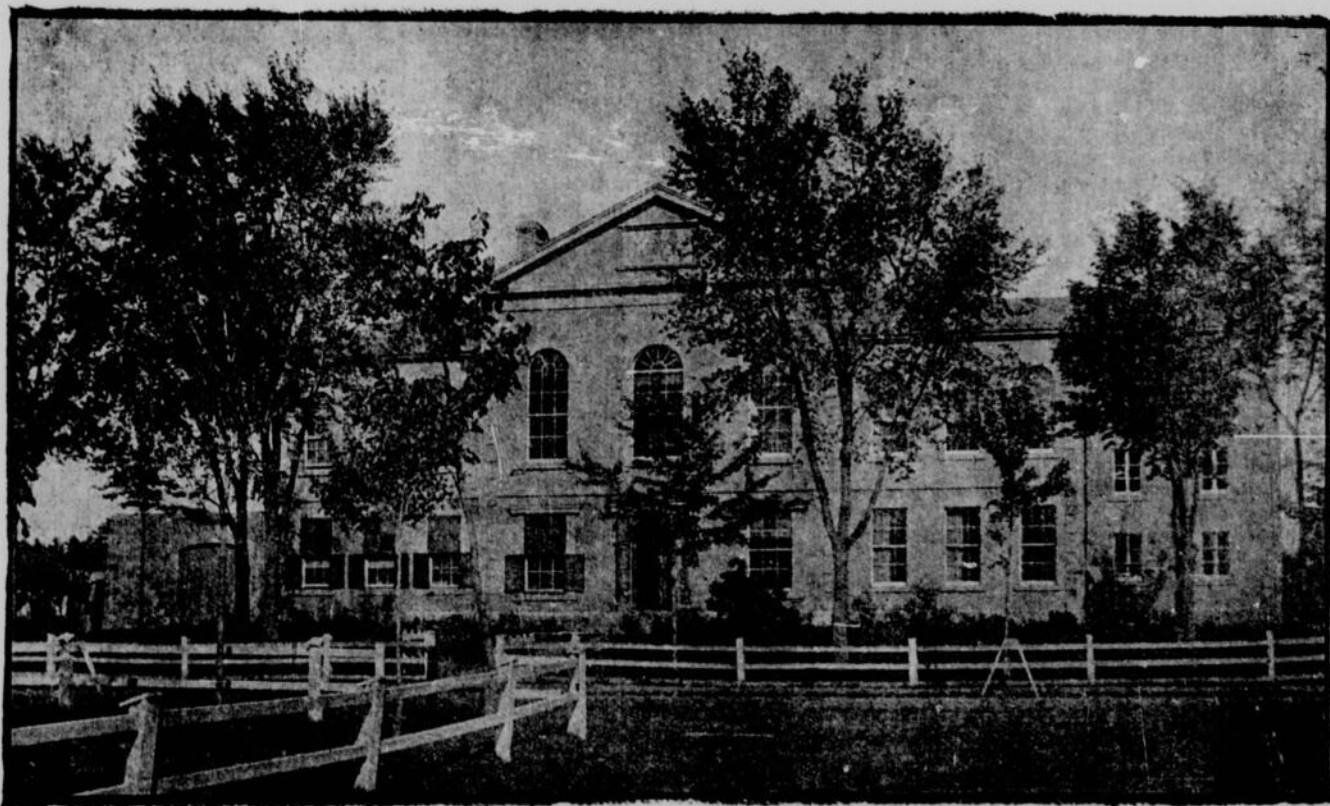
BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



LE REVD M. BENJAMIN-VICTOR ROUSSELOT, DÉCÉDÉ



SAINT-HYACINTHE (P.Q.) — VUE DU PALAIS DE JUSTICE

Gravures par Armstrong

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 14 SEPTEMBRE 1889

SOMMAIRE

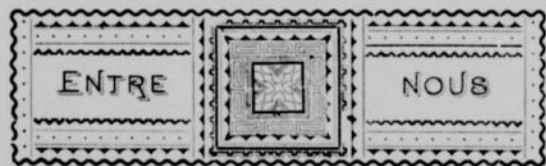
TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Notes historiques. — Entre poètes : Sonnets, par W. Chapman et Benjamin Sulte. — La littérature française au XVI^e siècle, par Paul Durand. — Étymologie ; par H. Servadey. — Biographie de l'honorable juge Coursol, par Jules St-Elme. — Une vengeance par Mathias Filion. — Feu Messire Benjamin-Victor Rousselot. — Pauvre colombe, par Henriette. — La mode pratique, par Cousine Jeanne. — Primes du mois d'août. — Variétés. — Récréations de la famille. — Choses et autres. — Feuilletons : Sans-Mère (suite), Les Mystères de Panama (suite).

GRAVURES : Portrait de M. l'abbé Benjamin-Victor Rousselot, décédé. — Vue du Palais de Justice de Saint-Hyacinthe. — Canada : La chasse aux canards à Long Point Island, sur le lac Érié (cinq dessins). — Portrait de feu l'hon. Michel-Joseph-Charles Coursol. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	-	-	-	\$50
2 ^{me} "	-	-	-	25
3 ^{me} "	-	-	-	15
4 ^{me} "	-	-	-	10
5 ^{me} "	-	-	-	5
6 ^{me} "	-	-	-	4
7 ^{me} "	-	-	-	3
8 ^{me} "	-	-	-	2
88 Primes, à \$1	-	-	-	88
94 Primes				\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



* * Je suis un peu en retard pour venir vous parler du cirque Barnum, mais vous accepterez sans doute mon excuse en apprenant que ce n'est pas précisément du cirque lui-même dont je veux vous entretenir, mais bien de la manière d'agir de ses employés.

J'étais à Québec quand les voitures de cette entreprise sont arrivées et, aussi badaud qu'un Parisien, je me suis mis à les suivre jusqu'à destination, un terrain vague qui fait partie de la zone militaire, près de la citadelle.

Aussitôt arrêtés, les énormes camions furent déchargés et l'on procéda immédiatement à l'établissement des tentes ; — travail très intéressant et qui demande beaucoup de discipline, d'habitude et d'ouvriers — et je vous laisse à penser quelle somme de travail et d'énergie il a fallu dépenser pour arriver en quelques heures à loger, installer et nourrir les centaines d'êtres — bêtes et gens — qui appartiennent à ce cirque.

Oui, c'était vraiment chose curieuse que de voir ces deux cents ouvriers travailler sous les yeux de quatre ou cinq mille curieux.

Mais ce jour là était un dimanche, et, dans cette foule qui regardait, se trouvaient des magistrats, des échevins, des fonctionnaires divers, des gardiens de la paix, tous gens ayant la réputation de respecter les lois et surtout celle du repos dominical. Et personne ne paraissant étonné de voir tous ces hommes travailler, je me permis de constater tout haut que les employés du cirque Barnum me semblaient piétiner bien allégrement sur la loi du dimanche.

— C'est des Américains, dit quelqu'un d'arrère moi.

— Ça leur coûterait trop cher d'attendre, ajouta un autre ; puis les réflexions continuaient.

— Pour eux, il n'y a pas de dimanche qui tienne, il faut toujours travailler, mais on les paie bien.

— Il paraît que les frais s'élèvent à cinq mille piastres par jour.

— Les cirques sont très utiles, dit gravement un Prud'homme quelconque, ils sont instructifs, ils travaillent le dimanche, c'est vrai, mais c'est pour le bien des populations.

— Dites donc, le père, pas moins vrai que celui-ci va encore enlever vingt-cinq mille piastres à Québec, comme il en a emporté cinquante mille de Montréal, et qu'il va continuer à Trois-Rivières. Si vous appelez ça travailler pour le bien des populations !

— Des cirques, il en faut. On n'a rien, on ne sait où aller pour s'amuser. . . .

Toutes ces réflexions avaient bien leur valeur, mais aucune d'elles ne répondait à mon objection, ou plutôt ne justifiait à mon sens la violation de la loi, mais j'en ai conclu que le bon sens public tout en l'admettant en principe, d'une manière un peu vague, ne pouvait en forcer l'exécution d'une façon trop absolue.

Du reste, s'il fallait appliquer cette loi telle qu'écrivent, toujours et dans tous les cas, on serait très embarrassé.

— Mais, me direz-vous, autrefois les chemins de fer ne marchaient pas le dimanche et on ne s'en trouvait pas plus mal.

C'est vrai, ils ne marchaient ni le dimanche ni les autres jours, pour la bonne raison qu'ils n'existaient pas. La lumière électrique ou même l'éclairage public le plus élémentaire, comme je l'ai dit l'autre jour, n'existait pas non plus, on assassinait beaucoup et on s'y habituaient peut être à la longue, mais nous avons une foule de besoins nouveaux dont il faut tenir compte.

N'allez pas cependant déduire de ces réflexions que je veuille vous engager à travailler le dimanche, loin de là, je constate simplement des faits.

Je suis bien de l'avis de Vitteaut quand il dit que "le dimanche est un jour de repos imposé par l'hygiène aussi bien que par la religion," mais ce que je déteste, c'est l'hypocrisie de certaines gens.

Aucun peuple, dit-on, ne respecte autant la loi du dimanche que le peuple anglais, mais il faudrait ajouter qu'on ne voit nulle part autant d'ivrognes le dimanche qu'en Angleterre.

* * * Dernièrement, un certain nombre de personnes se sont réunies afin de demander à l'administration de Brighton de supprimer les trains du dimanche entre Londres et Brighton. Cette plage est l'une des plus fréquentées de l'Angleterre, et nombre de citoyens de Londres s'y rendent le dimanche afin d'y respirer un air plus pur que celui des quais de la Tamise.

On n'a pas vu d'un bon œil cette façon agréable et hygiénique de passer le dimanche, et il a été jugé indispensable de convoquer une réunion des actionnaires de la compagnie, afin d'obtenir d'eux un vote pour ou contre le maintien des trains du dimanche.

Les principes religieux des actionnaires les auraient portés à l'abolition de ce scandale, mais leurs intérêts les engageaient à maintenir un état de choses à l'aide duquel ils touchaient d'excellents dividendes, c'est-à-dire que les principes religieux ont eu le dessous et, à une grande majorité, il a été décidé que le service continuerait le dimanche sur la ligne de Brighton.

Il est à remarquer que les employés eux mêmes ne sont pas mécontents de cette division, qui leur permet d'augmenter un peu leur maigre budget, attendu qu'ils reçoivent une haute paie quand ils travaillent le dimanche.

* * * Un forçat s'est évadé, la semaine dernière, du pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Qu'un galérien cherche à s'échapper, rien de plus naturel, puis qu'il est évident qu'on le garde de force entre quatre murs ; qu'il réussisse à se sauver, je l'admets, surtout s'il est mal gardé, mais ce que je ne puis comprendre, ce sont les soins délicats dont on entoure les gredins que l'on est obligé d'enfermer pour les empêcher de faire du mal à la société.

Les journaux nous ont raconté que le prisonnier en question, n'ayant pas répondu à l'appel du

matin, un gardien se rendit à sa cellule et lui dit de se lever. Ne recevant pas de réponse, il le toucha du doigt, et le même silence accueillant cette légère poussée, il alla prévenir un de ses chefs. Celui-ci alla à son tour à la cellule et constata que le lit ne contenait qu'un mannequin.

Eh bien ! ce qui m'étonne, c'est que le premier gardien n'ait pas tout d'abord secoué et jeté à terre ce qui devait être le prisonnier, et qu'il ait pris tant de précautions pour ne pas être un peu brusque.

Mais il paraît que les forçats ont droit à beaucoup d'égards.

C'est, du reste, un peu partout la même chose, même quand il s'agit d'exécuter un condamné à mort, et la récente exécution, à Paris, de deux affreux gredins, a rappelé les vers d'Eugène Godin :

Tout est prêt : l'aube vient, quatre heures ont sonné.
C'est le moment d'aller querir le condamné !
Monsieur le directeur entre dans la cellule :
L'escarpe dort. — On va lui dorer la pilule :
Il fait do-do, l'escarpe ! il s'agit d'être humain.
Monsieur le directeur, son chapeau dans sa main,
Jette un regard éteint sur tout son entourage.
Et balbutie : " Allons... mon ami... du courage !"
On dirait qu'il se parle à lui, tant il est blanc.
Et tant sa langue adhère à son palais tremblant.
Misère ! J'entrerais converti, moi, dans cet antre.
C'est à grands coups de poing et de pied dans le ventre
Que je réveillerai le reptile endormi.
Ah ! je l'arrangerai, moi, votre " pauvre ami "
Voyez-vous cet enfant ! cet innocent ! cet ange
A qui l'on dit : " Pardon " parce qu'on le dérange !
Je lui crierai : " Debout, crapule ! il faut marcher !"
Et, par la peau du cou le portant au boucher,
J'ajouterai dans mon ivresse et dans ma joie :
— Eh bien ! Fais le malin, à présent, qu'on te voie !

C'est rude, c'est violent, c'est brutal, oui, mais lui, l'assassin, a-t-il pris tant de précautions pour sa victime ? Et pourquoi rendre la mort si douce à celui qui a infligé une si terrible agonie à l'homme qu'il a tué ?

En Amérique et en Angleterre on voit souvent des jeunes filles et des femmes envoyer des fleurs aux condamnés à mort et cet excès de sensiblerie n'étonne personne dans ces pays d'excentriques.

Ah ! s'ils vous avaient tenus dans leurs mains, mes demoiselles, ces bandits que vous couvrez de roses !

* * * Comme tous les journaux, littéraires aussi bien que politiques, s'occupent de la grande question de l'abolition de la langue française dans Manitoba, et de la cessation de son enseignement dans Ontario, je crois avoir le droit de rappeler quelques souvenirs historiques à ce sujet.

— Ceci se passait en 1812, en pleine chambre, alors que l'usage de la langue française était interdit, puisqu'il avait été aboli par l'acte d'union.

M. La Fontaine venait de se lever pour la première fois afin de discuter un point de politique quelconque (vous voyez que je ne veux pas en faire) et commençait à s'exprimer en français, quand un autre député, M. Dunn, lui demanda de parler en anglais et s'attira la réplique suivante, admirable d'énergie et de patriotisme :

L'honorable membre qu'on nous a si souvent représenté comme un ami de la population française, a-t-il donc oublié que j'appartiens à cette race si horriblement maltraitée par l'acte d'union ? Si c'était le cas, je le regretterais beaucoup.

Il me demande de prononcer dans une langue autre que ma langue maternelle, le premier discours que j'ai à prononcer dans cette chambre ! Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise.

Mais je dois informer l'honorable membre, les autres honorables membres et le public, au sentiment de justice duquel je ne crains pas d'en appeler, que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes Canadiens-français, ne fut-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de cette partie de l'acte d'union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada.

Je le dis à mes compatriotes, je le dis à moi-même.

Quel courage ! quelle noblesse ! quel défi !
Ah ! ce fut une belle journée que celle où l'on vit un vaillant, un vaincu cependant, se lever ainsi et jeter à la tête des vainqueurs ces paroles vibrantes comme les notes du clairon qui sonne la charge ! Ces mots là font leur trouée en passant dans les rangs ennemis.

On en eut la preuve quelques années plus tard, en 1849, il y a juste quarante ans, quand lord Elgin inaugura le rétablissement de la langue française dans le parlement canadien.

On avait tant bataillé pendant sept ans que la victoire resta enfin aux Canadiens-Français. Une belle revanche, n'est-ce pas ?

Lord Elgin prononça, ce jour-là, le discours du trône en français !

« C'était une chose inouïe dans les fastes parlementaire, dit Turcotte, car autrefois les gouverneurs du Bas-Canada lisaient leurs discours en anglais, et le président du Conseil législatif en répétait la lecture dans la langue française. Cette bienveillance de la part du gouverneur causa une profonde sensation. Les Canadiens français étaient heureux de voir la réhabilitation de leur langue proscrite par les haines anglaises, et c'est à cette occasion que le vénérable M. Viger s'écria : « Que je me sens soulagé d'entendre dans ma langue les paroles du discours du trône ! »

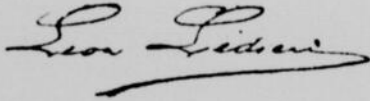
Ces souvenirs sont bons, et c'est pourquoi j'ai tenu à en parler.

** Vous avez sans doute remarqué souvent cette manie qu'ont certains individus de marcher au bras des femmes ou jeunes filles avec lesquelles ils se promènent.

J'ai même vu hier un grand flandrin, portant le costume militaire, dévaler ainsi au bras d'une jeune fille toute petite et mignonne.

Une anglaise écrit à ce sujet : « L'homme cesse peu à peu d'être le brave défenseur de notre sexe. Autrefois, nous le regardions avec confiance et nous nous reposions sur lui. Maintenant, hélas ! tout est changé. Il appuie paresseusement son bras sur le nôtre, et nous sommes forcées de le traîner avec nous. »

Règle générale, mesdemoiselles, un homme qui s'appuie sur votre bras a quelque chose de détraqué dans le cerveau.



NOTES HISTORIQUES

La population de MONTRÉAL était, en 1720, de 3,000 âmes.

M. de VAUDREUIL est mort le 10 octobre 1725, après avoir gouverné pendant vingt-et-un ans. Son successeur fut le marquis de BEAUCHAMPEL.

Le village SAINT-GABRIEL demanda au parlement provincial, durant la session de 1886, un acte pour pouvoir s'annexer à Montréal. Il lui est accordé.

Après la levée du siège de Québec par le chevalier de Lévis, ce dernier se retira à MONTRÉAL, auprès du gouverneur-général, M. de Vaudreuil. Ce gouverneur fit ériger de nouvelles fortifications immédiatement à Montréal, en 1760.

Après la défaite des Français, la flotte de Murray arriva, le 25 août 1760, à quatre lieues au-dessous de Montréal, et portait 3,000 hommes de troupes ; le général Amherst débarqua à Lachine avec 10,000 hommes. Toutes les troupes françaises rentrèrent alors dans la ville et ne se montaient guère qu'à 3,000 hommes, non compris 500 qu'il y avait sur l'île Sainte-Hélène. Le gouverneur-général, voyant l'impossibilité de résister avec d'aussi faibles ressources, tint une assemblée dans la nuit du 6 au 7 septembre, où on lut un mémoire sur l'état de la colonie et un projet de capitulation. Elle fut proposée le 7 au matin, au général Amherst, qui accepta tout excepté les honneurs demandés par les Français, il exigea qu'ils missent bas les armes, livrassent leurs drapeaux et ne servissent pas durant la guerre. Les Français se soumièrent.

Par le traité de paix du 10 février 1763, la France céda à l'Angleterre le Canada et ses dépendances. D'un autre côté, l'Angleterre confirme et assure aux habitants du Canada le libre exercice du culte ainsi que les autres articles de la capitulation de Montréal.

ENTRE POÈTES

M. W. Chapman, notre poète distingué, avait adressé à M. Benjamin Sulte le sonnet suivant :

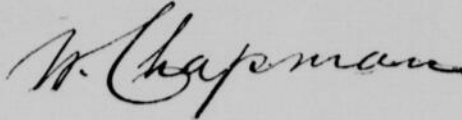
A BENJAMIN SULTE

Sans crainte, le mineur s'enfonce sous la terre,
Cherchant, presque à tâtons, le filon précieux.
Mais l'émotion fait trembler l'audacieux,
Quand son pic rebondit sur le quartz aurifère.

Il tressaille de joie en face de la pierre
Ou l'or brille pour lui comme un reflet des cieux ;
Il caresse aussitôt maint rêve ambitieux,
Et déjà l'avenir éblouit sa paupière.

Vous êtes ce chercheur hardi, jamais lassé ;
Vous fouillez constamment dans l'ombre du passé ;
Autour de vous la nuit se fait souvent bien noire ;

Et vous sentez frémir votre cœur satisfait,
Si vous mettez la main tout à coup sur un fait
Dont vous pouvez encore enrichir notre Histoire.



Montréal, août 1888.

M. Sulte, toujours spirituel, répondit par celui-ci :

A W. CHAPMAN

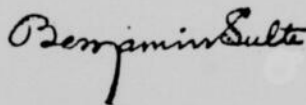
C'est amusant d'écrire !
(MUSSET)

Quand on a du talent avec l'art de bien dire,
Et que l'esprit s'arrête à creuser un projet,
Fut-ce le plus banal ou le plus grand sujet,
C'est amusant d'écrire.

Je t'ai vu travailler à tourner un sonnet,
Ici le mot " travail " doit te faire sourire,
Car la rime et le vers subissent ton empire
Toujours du premier jet.

Ton partage, mon bon, ce n'est pas la richesse,
Mais à toi la nature et l'ombre du midi,
En flânant sans paresse !

Tu n'es pas comme un autre — et cela te suffit,
D'ailleurs, tu laisseras dans l'écho de la presse
Un nom qui retentit.



Septembre 1889.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVE SIECLE

CHARLES D'ORLÉANS

Ce poète, père de Louis XII et grand oncle de François Ier, naquit en 1391 et mourut en 1465. Charles d'Orléans, que plusieurs des critiques trouvent supérieur à Villon, est l'écrivain le plus parfait du XVe siècle sous le rapport des idées et du style.

Abandonnant la rudesse de ses devanciers, il s'attacha surtout à donner à son langage une délicatesse exquise et un enjouement plein de finesse. Homme de génie, il sut trouver dans l'idiôme français des expressions qui ne s'oublient point et qui demeurent toujours vraies.

« Son volume de poésies, dit Villemain, est le plus original du XVe siècle ; c'est le premier ouvrage où l'imagination soit correcte et naïve, où le style offre une élégance prématurée. »

Cependant, dans les poésies si délicates de Charles d'Orléans, on rencontre bien quelques empreintes de rouille, mais en faire un crime à ce poète charmant serait d'un purisme outré. La langue française était loin d'avoir atteint la perfection ; on y rencontrait des termes barbares, des locutions vicieuses qui, pour disparaître, exigeaient des hommes de génie. Ce furent Villon et Charles d'Orléans qui, au XVe siècle, remplirent ce rôle important. Ainsi, malgré quelques défauts bien pardonnables pour cette époque, les œuvres de Charles d'Orléans sont peut-être ce que le moyen-âge a produit de plus charmant, de plus délicat.

PHILIPPE DE COMINES

Philippe, le Tacite du XVe siècle, naquit au château de Comines, en Flandre, dans l'année 1445. Son éducation, malgré la haute situation de ses parents, fut beaucoup négligée. A dix-neuf ans, il s'enrôla sous les drapeaux de Charles le Téméraire, et, pendant huit ans, suivit ce prince belliqueux dans toutes ses expéditions. Louis XI, qui avait remarqué les talents extraordinaires de Philippe de Comines, fit tout son possible pour le détacher du parti de Charles, son ennemi mortel ; il y parvint, et, depuis lors, de Comines fut l'ami, le conseiller intime du roi de France.

Élevé à la charge importante de Sénéchal de Poitou, il remplit avec fidélité et justice tous ses devoirs. Louis XI le chargea de plusieurs missions diplomatiques dont il se tira avec le grand honneur. Parvenu aux plus hautes places du royaume, de Comines donna en mariage sa fille, Jeanne, au comte de Penthièvre, René de Bretagne ; par cette alliance, il devint l'ancêtre des familles royales de France, d'Espagne et de Portugal. Ce célèbre écrivain mourut à Argenton, le 17 octobre 1509.

De Comines n'a point la grâce, la délicatesse de Froissart ou de Joinville, mais il possède au suprême degré cette sagacité politique, ce coup d'œil qui voit immédiatement dans tout le principe, la cause première.

« Il a, dit Montagne, autorité et gravité, et sent partout son homme de bon lieu élevé aux grandes affaires. » Ses mémoires, le monument en prose le plus parfait du XVe siècle, seront toujours lus avec le plus grand intérêt.

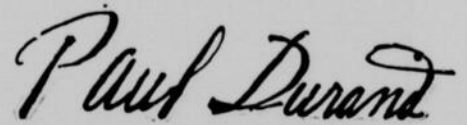
**

ALAIN CHARTIER

Cet écrivain, qui fut poète et historien, naquit en 1386. On connaît peu de détails sur son enfance. Charles VII se l'attacha comme conseiller.

Chartier était un des hommes les plus laids de son siècle, mais aussi un des plus beaux esprits. On se rappelle cette charmante anecdote racontée par Pasquier. Un jour, la reine Marguerite d'Écosse vit Alain Chartier dormant profondément sur une chaise. Elle s'approcha alors du poète et lui donna un baiser, « chose dont s'étaient quelques-uns émerveillés, parce que nature avait enchassé en lui un bel esprit dans un corps laid, » la reine répondit qu'elle avait baisé non pas l'homme, mais « la bouche d'où sortaient tant de mots dorés. »

On cite parmi ses principaux ouvrages *l'Histoire de Charles VII* et *le Quadrilogue*, où il se pose en quelque sorte comme juge de son époque. Malgré ses qualités d'historien, Alain Chartier est préférable cependant comme poète. Parmi ses nombreuses poésies, on remarque *Le débat du réveil-matin*, *la Belle-Dame sans mercy*, *le Livre des quatre Dames*, etc. Dans ses vers, Chartier n'évite pas assez la monotonie ; ce qui en rend la lecture fade et fatigante. Alain Chartier est la souche de la célèbre famille de Lotbinière qui illustre le Canada et qui, aujourd'hui, est dignement représentée par les familles Harwood, de Vaudreuil.



ETYMOLOGIE

SUISSE

La Suisse était connue des Romains sous le nom de Helvétie. Après avoir changé de maîtres cinq ou six fois, sous le règne de l'empereur Albert de Habsbourg, les cruautés de Gessler firent soulever les cantons d'Uri, de Schwitz et de Unterwald. Après de nombreuses défaites, ils battirent enfin le duc Léopold I, le propre fils de l'empereur. Les délégués des trois cantons se réunirent dans le bourg de Schwitz et y adoptèrent l'alliance perpétuelle. En souvenir de cette alliance, on donna au pays tout entier le nom du bourg où les Suisses s'étaient déclarés indépendants. Quand à l'origine et à l'étymologie du mot Schwitz, lui-même, personne ne le donne. HECTOR SERVADEE



1 Maison du Long-Point Club. — 2. Départ matinal pour la chasse. — 3. Etang aux canards — 4. La levée du canard — 5. En embuscade
CANADA. — LA CHASSE AUX CANARDS A LONG POINT ISLAND, SUR LE LAC ERIÉ



FEU L'HON. MICHEL-JOSEPH-CHARLES COURSOL

Voilà bien ici le cas, ou jamais, de parler de *glanures* à faire dans le vaste champ du souvenir, de *cueillettes* à opérer parmi les amas de fleurs délicates et choisies dont de plus habiles que nous ont, jadis, orné comme elle le méritait, la tombe de notre héros.

Pour peu que nous soyons logiques et sincères dans les louanges que nous prodiguons à ceux des nôtres, encore vivants, qui font honneur en quelque façon à la nationalité canadienne-française, il convient bien, ce semble, que nous ne laissions pas l'oubli ternir le nom et la mémoire de ceux de ces vaillants qui ne sont plus, qui sont partis chercher la récompense des nobles luttes soutenues pour Dieu, la religion et la patrie. N'oublions pas nos morts, c'est un précepte national presque autant que chrétien !

Parmi ceux de nos morts dont nous devons garder longtemps le plus vivace souvenir, l'hon. M.-J.-C. Coursol tient un haut rang. C'est ce qu'à compris LE MONDE ILLUSTRÉ, dont la rédaction n'a rien tant à cœur que de faire connaître et apprécier nos nationaux les plus marquants, nos plus éminents patriotes ; et, comme une bonne manière de rappeler un personnage, un mort surtout, c'est de reproduire avec fidélité les traits de sa figure, il a jugé à propos d'enrichir du portrait de l'honorable défunt la superbe galerie nationale que lui a permis d'inaugurer, naguère, son nouveau système de photogravure, si ingénieux et si exact. Certain qu'il est de rencontrer les désirs d'un grand nombre de ses lecteurs, il donne cette photographie à l'occasion du premier anniversaire du décès de M. Coursol. Il appartenait bien à ce journal, seul organe littéraire-illustré du Canada français, et publié dans la division même que représentait notre regretté compatriote, de prendre cette initiative : pour notre part, nous l'en félicitons chaleureusement.

* *

Nous nous contenterons de reproduire, en peu de mots, la biographie de l'hon. M. Coursol, telle que nous la trouvons faite sur ses notes personnelles, dans le *Guide parlementaire* de 1885, telle aussi qu'elle fut donnée en détails à l'occasion de sa mort ; alors qu'on vit — spectacle bien rare chez nous — les organes officiels de l'un et l'autre parti politique, loyalement unis pour payer à sa mémoire un juste tribut d'hommage, pour offrir à sa famille et ses amis l'expression sincère de leurs plus vives condoléances.

Michel Joseph-Charles Coursol, fils de Michel Coursol, un officier de la Compagnie de la Baie d'Hudson, fut, par sa mère, le petit-fils de Joseph Quesnel, le populaire chansonnier canadien. Né à Amherstbourg, province d'Ontario, le 3 octobre 1819, il prit son éducation au collège de Montréal et fut admis au barreau de la province de Québec en 1841. Par un second mariage de sa mère, il devint le beau-fils de M^{re} Côme-Séraphin Cher-

rier, C.R., sous la direction de qui il avait fait son droit.

A partir de 1848, lorsqu'il fut nommé coroner-conjoint pour le district de Montréal, jusqu'en 1878, où il se fit élire pour représenter l'importante division de Montréal-Est, au parlement fédéral, M. Coursol remplit diverses charges importantes : citons, entre autres, celles de surintendant et inspecteur de la police de Montréal, 1856 ; de juge des Sessions de la Paix, à Montréal 1870. Il fut prié d'agir comme commissaire en diverses causes, aux dates respectives de 1850 et 1869 ; c'est en 1873 qu'il reçut sa commission de Conseiller Royal (C.R.). Membre distingué de l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, il se vit élevé par elle aux honneurs de la présidence. Il fonda lui-même le si beau et si populaire régiment des Chasseurs Canadiens, à la tête duquel il marchait vaillamment à la frontière pour repousser l'invasion féniennienne, en 1866. Quant vint 1871, il fut élu maire de Montréal et réélu par acclamation en 1872. Cette même année, pendant son temps d'office, il

âme et d'un noble cœur, madame Coursol fut la digne épouse de l'homme dont nous esquissons, à traits inachevés, les hautes qualités. De cette union, trois enfants sont issus : deux filles, madame Sincennes, madame Kane, qui a uni son sort à celui d'un officier de l'armée anglaise, et un garçon, ce brillant militaire que tout Saint-Jean connaît, M. le capitaine Charles Coursol.

En 1887, à sa résidence d'été de Saint-Thomas de Montmagny, madame Coursol rendait à Dieu son âme si chrétienne. L'amer chagrin dont cette douloureuse séparation avait jeté le germe dans le cœur de son époux ne contribua pas peu à abrégé ses jours ; il expira à son tour, l'an dernier, dans cette même résidence de Saint-Thomas, à un an juste d'intervalle.

La mort de M. Coursol, comme toute sa vie, du reste, fut celle d'un vrai croyant. Il vit s'approcher sa dernière heure avec cette aimable tranquillité d'âme du fidèle serviteur qui n'a pas à porter au tribunal de Dieu un seul reproche de sa conscience. Puisse-t-il y avoir trouvé miséricorde !

* *

Parmi les nombreuses qualités qui enrichissaient son grand cœur, M. Coursol en possédait quelques-unes qui brillèrent toujours d'un éclat plus vif et l'honorèrent plus ouvertement.

Il est inutile de parler de sa bravoure, elle était devenue proverbiale. L'on raconte encore, avec plaisir, ses actes de courage, lorsqu'en un jour mémorable de 1849, sous le gouvernement de sir H. Lafontaine, on le vit, au beau milieu d'une échafourée, fendre, à cheval, la foule ameutée, saisir, un dans chaque main, deux des principaux meneurs et s'imposer au respect de cette populace en fureur en traînant lui-même, hors de la bagarre, ces deux fieffés canailles.

C'est encore lui qui disait à ses amis, lorsqu'il ramena dans leurs foyers ses braves Chasseurs Canadiens, après la courte campagne de 1866 : " Mes Chasseurs et moi nous ne sommes pas contents de notre expédition : nous pensions avoir affaire, un contre dix, à d'enragés fanatiques auxquels nous réservions une racle d'importance, et nous n'avons rencontré qu'une poignée de lâches indisciplinés qui se sont sauvés comme des moutons à notre aspect."

Comme c'est ordinairement le cas, l'hon. M. Coursol avait le défaut de cette qualité, il était extrêmement prompt ; il n'était pas homme, comme on dit, à laisser longtemps marcher sur ses pieds. Les députés se rappellent encore une provocation à la fois

digne et résolue qu'il fit à un de ses collègues des Communes, en pleine séance, parce que ce député, un Anglais, s'était permis d'objecter un " ce n'est pas le cas," à l'une de ses remarques. " A la porte même de cette enceinte, dit M. Coursol, l'honorable député ne me répéterait pas ces mots-là : je l'y attends." Là-dessus, il sortit, l'autre ne bougea pas et l'incident fut clos. Autant il était prompt à s'emporter autant il était vif à revenir à de meilleurs sentiments.

Patriote à premier titre, il ne souffrait rien contre sa nationalité. On n'a pas oublié dans certains cercles, à Montréal, l'altercation qu'il eut avec un citoyen d'autre origine sur ce brûlant sujet-là : c'était après l'affaire Riel. On craignit même pour une rencontre sur le champ : heureusement, les choses n'en vinrent pas à ce point.



FEU L'HONORABLE MICHEL-JOSEPH-CHARLES COURSOL
Photographie Notman. — Gravure par Armstrong

fut créé chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, distinction d'autant plus flatteuse qu'elle est plus rarement accordée à nos compatriotes.

Après avoir, en 1873, décliné l'honneur d'une nouvelle réélection à la mairie, il résigna ses fonctions de juge en 1878, pour se porter candidat dans Montréal-Est, sur les sollicitations pressantes de la masse des électeurs de ce collège électoral, le plus grand de la Confédération. Et de fait, il obtint le mandat par l'écrasante majorité de 2,000 voix. De nouveau en 1882 et 1887, ses constituants l'acclamèrent leur représentant à l'unanimité. En Chambre comme partout ailleurs, sa conduite révèle toujours le même caractère loyal, le même esprit indépendant et droit.

On sait que l'hon. M. Coursol avait épousé une fille de sir Étienne-Pascal Taché, l'un des pères de la confédération du Canada. Douée d'une belle

Généreux, il le fut à un degré éminent : sans compter plusieurs particuliers, diverses institutions de Montréal, avant que la mauvaise fortune n'eût jeté le désarroi dans ses affaires, apprirent à bénir son nom et ses largesses.

La probité et l'honnêteté n'étaient pas les moindres de ses vertus. J'ai ouï dire qu'une fois, ayant reçu à son bureau la visite d'une jeune veuve—il avait alors quarante ans—de bonne famille, c'était même sa parente, mais pauvre, et, voyant qu'elle devrait le rencontrer encore pour ses affaires, il lui paya lui-même une voiture et lui donna rendez-vous à sa résidence privée : " Vous viendrez chez moi, lui dit ce respectable avocat ; vous ne savez pas tout ce qu'on peut dire en vous voyant, vous, jeune et jolie, monter à plusieurs reprises jusqu'à mon bureau."

Bel exemple de probité !

Généralement sérieux, l'honorable M. Coursol avait ses heures de franche expansion : il aimait à rire parfois. Les mots d'esprit, les petits tours montés, c'était son fort. Voici ce que me narrait, à ce sujet, un de nos députés qui fut de ses meilleurs amis, je pourrais dire le plus intime, presque, de ses derniers jours. Il y eut une fois, sur une importante question de subsides, scission absolue entre les deux groupes, français et anglais, des députés fédéraux : les Canadiens-Français de la province de Québec, conservateurs et libéraux, étaient rentrés sous la tente, n'assistant plus aux séances de la Chambre et siégeant à part, dans une salle de comité. Naturellement, la situation était des plus tendue et ces différents messieurs ne se voyaient pas d'un très bon œil. Un jour que ce petit schisme durait encore, l'honorable député de Montréal-Est fait, tout à coup, irruption dans la salle où délibéraient les récalcitrants, dans la plus profonde préoccupation : " Mes amis, clame-t-il d'un ton sérieux, que ces gens-là nous en veulent ; je viens d'en rencontrer trois, et sapsistis si vous les aviez entendus !... Hein, que disaient ils, s'écrie, à son tour un des délibérants ?... Ah ! juste ciel !... Mais qu'est-ce donc qu'ils disaient, allons ?... Oh Dieu de Dieu !... Encore que disaient-ils donc ? et l'interrogateur s'emporte ; voyons, juge, —il aimait toujours qu'on lui rappelât son ancien titre—allez-vous parler, enfin ? Eh bien... ils ne disent rien du tout !... On juge du dépit dont l'autre se trouva pris et de ses récriminations. Mais le but était atteint, et les rieurs ne furent pas de son côté. L'honorable député a ri bien longtemps de cette aventure avec ses amis.

Mon intention n'était pas d'écrire autant de lignes que je constate l'avoir fait sur le compte de l'honorable M. Coursol, mais le thème était si fécond que l'article aura pris, presque à mon insu, un développement imprévu. Je m'arrête ici, bien convaincu que, quelque chose que j'écrive encore ; je ne saurais avoir tout exprimé ce qu'il y avait de bon à dire de lui.

Puissais-je, du moins, c'est là mon humble désir, avoir fait revivre derechef cette grande et belle figure, tout modeste que soit le cadre où je l'ai exhibée ; puissais-je, de mon pâle crayon, avoir illustré quelque peu cette noble vie dont le souvenir n'excitera pas moins l'admiration de ses contemporains qu'il ne servira à édifier les générations de l'avenir !

L. Leblond

LE PALAIS DE JUSTICE DE SAINT-HYACINTHE

Nous devons, à l'obligeance d'un de nos confrères de Saint-Hyacinthe, la vue du Palais de Justice de cette importante localité que nous publions aujourd'hui en première page.

Dans un prochain numéro, nous donnerons d'autres vues de cette ville, telles que le Couvent de la Présentation et la façade de la chapelle du Séminaire.

UNE VANGANCE

Il faisait nuit ! La lune ne brillait pas au firmament, les étoiles ne scintillaient pas au ciel. Accoudé à un rocher, le long de la route, un homme attendait. Il était enveloppé dans un long manteau, et un masque couvrait sa figure.

Si une main indiscreète eut enlevé ce masque, on aurait vu que cet homme pouvait avoir trente-cinq ans ; ses traits, durs et prononcés, annonçaient la perfidie et la haine ; dans ses yeux de feu, on lisait la colère et la vengeance.

—Onze heures, bientôt, dit-il, et il n'est pas encore arrivé. Pourtant c'est bien ici le rendez-vous. Manquerait-il à sa promesse, par hasard ? Non, car c'est un fier gaillard, et d'ailleurs il n'a pas reçu l'argent. Drôle de corps que ce Pierre, m'a-t-on dit. Il ne reculerait pas devant un meurtre pour un peu d'argent. Pourtant, il a été honnête, autrefois ; oui, mais un bon jour il s'est laissé prendre, et un séjour de cinq années aux galères ne relève pas le moral d'un homme. Depuis ce temps il en veut à la société, et pour se venger il se contente de la voler. Ah ! voilà mon homme.

Un bruissement de feuilles annonçait en effet un nouveau venu.

Le ciel s'était couvert de nuages, le tonnerre éclatait avec force, les éclairs brillaient, mais à leur disparition l'obscurité n'en devenait que plus compacte.

—C'est toi, Pierre ?

—Oui, Conrad.

—Bonne nuit, on ne pouvait mieux choisir, allons !

C'était sinistre de voir ces deux hommes masqués marchant en silence dans l'obscurité. On aurait dit deux démons égarés.

—Conrad, où allons-nous ?

—Tu le sauras plus tard, attends.

—Tu trembles, Conrad, aurais-tu froid ?

—J'ai le frisson de la vengeance, le temps approche, je palpète de joie.

—Tu la détestes donc bien cette femme, car c'est d'une femme qu'il s'agit ?

—Une femme, oui, si je la déteste, enfer ! La haine m'étouffe, la colère m'aveugle, je voudrais l'avoir là, devant moi, la déchirer de mes ongles, et de ses chairs sanglantes, palpitantes, je ferais un odieux repas. Oh ! la haine ! la haine !

—Je ne comprends pas, Conrad, la haine t'égare et te rend lâche. Tuer un homme, soit, il se défend lui, mais une femme !...

—Tiens Pierre, il faut donc que je te parle...

Ah ! tu ne me connais pas, toi, tu ne sais pas tout ce que j'ai souffert depuis dix ans. Tiens, tu as entendu parler de l'enfer où l'on brûle, des démons qui vous déchirent, de la soif qui vous dévore ; tu as été témoin des souffrances du supplicié sous le fouet du bourreau... et bien, ces tourments de l'enfer, les caresses du fouet, l'horreur de la guillotine ne sont rien à comparer aux souffrances horribles que j'ai endurées... Je l'aimais, moi, cette femme... je l'avais connue tout enfant, elle devait être à moi. Je détestais le monde, je méprisais les hommes, je n'aimais qu'elle. La cruelle ! Elle me leurra de fausses espérances, me dit qu'elle m'aimait, moi seul, et un jour, oh ! un jour, — non c'était la nuit—Pierre, écoute, je tremble en y pensant. J'arrive chez moi, minuit sonnait à la cathédrale, je trouve une lettre, c'était d'elle. Eva ne m'aimait plus, ne voulait plus de mon amour. Le malheureux qui a la poitrine labourée par trente balles, le condamné que frappe le couteau du bourreau, reçoivent-ils un coup plus violent que celui-là ! La terre s'effondrait sous mes pieds, le sang se figeait dans mes veines, les larmes ne pouvant se faire jour me noyaient le cerveau. Je crus que j'allais mourir, pourtant on ne doit pas tant souffrir pour mourir. Un revolver était là, devant moi, je le saisis... encore un mouvement et tout était fini... Oh ! pourquoi ce mouvement n'a-t-il pas été fait !

—Tu l'aimais donc bien, cette femme ?

—Si je l'aimais ! ignores-tu ce que c'est que l'amour ? Aimer, c'est souffrir et mourir tous les jours ; aimer, c'est pleurer le matin et désespérer le soir ; aimer, c'est le ciel, c'est l'enfer. Tu n'as pas vu mon cœur palpiter quand je pressais sa

main, quand de mes lèvres j'effleurais ses cheveux. Tu n'as pas éprouvé mes angoisses quand je la suivais le soir, dans l'ombre, épiait ses mouvements, cherchant à surprendre sur ses lèvres un pâle sourire. Cette lettre me porta un coup mortel, mais j'étais trop fier pour implorer. J'ai dit : je l'oublierai ; et suis parti. Pendant dix ans, j'ai parcouru le monde, j'ai visité l'Inde et l'Asie, j'ai lutté contre les panthères, capturé les éléphants terrassé les lions, mais je n'ai pu trouver l'oubli. Mon amour pour Eva ne faisait que s'accroître, mais ce n'était pas assez de l'aimer, il me fallait la haïr. J'ai appris qu'elle était mariée, elle doit être heureuse... Heureuse, elle, lorsque moi... oh ! non, non !

—Conrad, que vas-tu faire !

—Pendant dix ans, j'ai cherché le moyen de me venger, et ce moyen je l'ai trouvé. Un jour, dans le désert, je tuai un lionceau. La lionne accourut, poussant des cris déchirants. Elle se roula sur le corps de sa progéniture, ses yeux rouges comme du feu nageaient dans une mer limpide, et de ses griffes puissantes elle se labourait la peau. J'avais tué le lionceau et c'était la mère qui souffrait. Eva a une fille. Comprends-tu ?

—Oui, tu veux tuer l'enfant d'Eva ?

—Non, je veux un raffinement à ma vengeance. L'enfant mort, la mère se consolerait un jour, mais sa petite fille égarée, souffrant du froid, de la faim, des mauvais traitements, et plus tard se livrant au vice... comprends-tu les angoisses de la mère quand elle songera à tout cela ? Nous enlevons l'enfant. Allons, tu te chargeras de la mère, car moi je la tuerais.

Minuit vient de sonner. Dans la pauvre chaumière, une mère veille encore avec son enfant, petite fille de six ans, chétive, maigre à faire pitié. La mère est bien pâle aussi, ses yeux sont rentrés dans leurs orbites, ses cheveux tombent à plat sur son front. Elle n'a pas été heureuse, cette femme. Elle s'était mariée bien jeune ; son mari avait été riche, — elle avait cherché la richesse — mais un jour, on frappe à la porte : " Au nom de la loi, ouvrez ". Le mari fut emmené, conduit aux assises et condamné à cinq années de détention. C'était un faussaire.

La pauvre femme était restée seule avec une petite fille, son unique enfant. L'argent disparut peu à peu, puis s'épuisa complètement. Il fallait travailler et l'ouvrage était rare pour une femme dans cette campagne. Le mari revint ; son terme était expiré. Lui aussi voulut travailler, mais il ne trouva pas d'ouvrage. Qui aurait voulu employer Conrad, le forçat ?... Que faisait-il, il revenait toujours très tard dans la nuit, avec un peu d'argent quelque fois, mais la mère n'osait y toucher... elle craignait que cet argent ne fut pas gagné honnêtement. Est-ce qu'on travaille la nuit ? La misère, la misère noire était venue dans la chaumière ; la mère sentait qu'elle allait mourir. Elle avait peur, ce soir-là, la tempête était si forte, la chaumière craquait sur ses bases.

—Maman, j'ai peur, dit l'enfant en pleurant. Papa ne revient pas ?

—Non, ma chérie, mais attends, il sera de retour bientôt.

On entendit des bruits de pas au dehors. On chuchotait tout bas.

—Avance, disait une voix brusque.

—Non, je n'irai pas.

—Avance ou je te tue.

Les voix cessèrent, mais le bruit des pas devint plus distinct.

Tout à coup, deux hommes masqués pénétrèrent par la fenêtre. L'un, le plus grand, saisit l'enfant, l'autre s'élança un revolver à la main...

—Arrête, c'est ma fille.

—Sa fille ! ta fille... Eva ta femme...

Conrad interdit, enleva lui aussi son masque.

—Eva, dit-il, me reconnais-tu ? Oh ! la mère mourante, le père un forçat, la fille portera bien son nom... Dieu s'est chargé de ma vengeance, je suis assez vengé.

Mathias Filion

FEU MESSIRE BENJAMIN-VICTOR ROUSSELOT

Né à Cholet, diocèse d'Angers, France, le 17 janvier 1823, d'une famille non moins honorable par son caractère qu'influente par sa fortune, le jeune Benjamin Victor fut élevé dans les sentiments les plus chrétiens. A l'époque de son adolescence, il vint se placer à la philosophie de Nantes, sous la direction de M. de Coursen, prêtre d'une rare distinction, d'un jugement exquis, d'une grande piété. Le disciple était fait pour comprendre le maître, et le maître digne à tous égards de la confiance de son élève ; aussi notre étudiant en philosophie ne tarda-t-il pas à bénéficier de leçons aussi sages que paternelles. D'une humilité étonnante, il se croyait incapable de quoi que ce fut, et surtout indigné du sacerdoce, objet de ses désirs. Devant la parole de son supérieur, qui l'avait immédiatement apprécié, il s'abandonna sans hésiter à la décision de ce père vénéré et revêtit l'habit des clercs. Après un court séjour au grand séminaire de la même ville, M. Rousselet partit pour le séminaire de Paris afin d'y achever ses études ecclésiastiques. Ordonné prêtre en 1846, il songea à entrer dans la compagnie de Saint-Sulpice ; son état de santé ne le lui permettant pas alors, sur le conseil de son directeur de conscience, M. le Hir, le savant orientaliste, il se livra au ministère paroissial à Cholet, sa ville natale, où il se fit vite remarquer par son dévouement et son zèle. En 1853 sa santé s'étant améliorée, il fut admis au noviciat de Saint-Sulpice, et sur sa demande partit pour le Canada l'année suivante. C'est là qu'il devait passer trente-cinq années de sa vie sacerdotale et enfin mourir. Il faudrait un livre, et non un article de journal pour raconter les œuvres de M. Rousselet dans la ville de Marie.

Confesseur des Sœurs-Grises, et de tout le personnel de l'Hôpital-Général de 1854 jusqu'à 1866, il sut s'attirer la confiance et la sympathie de tous. Ses manières distinguées, son abord facile, sa piété angélique, sa discrétion à toute épreuve ne pouvaient manquer d'obtenir un pareil résultat. Les supérieurs de M. Rousselet, témoins de ses éminentes qualités, l'appellèrent en 1866 à la charge si importante de curé de Notre-Dame ; c'est là surtout qu'il devait tirer parti des dons précieux qu'il avait reçus du ciel. Il ne nous appartient point de dire ce qu'il fut dans sa communauté, où il remplit jusqu'à la fin les fonctions les plus élevées ; qu'il nous suffise de rappeler que Montréal lui doit la restauration et l'embellissement de l'église Notre-Dame. Qui ne sait aussi que l'introduction des salles d'asile, œuvre si utile entre toutes, dans une ville comme la nôtre, fut le résultat de son dévouement.

Comme toute œuvre nouvelle, celle-ci rencontra d'abord peu d'enthousiasme et provoqua même de l'opposition ; n'importe, le vaillant prêtre, convaincu de sa nécessité l'entreprit à ses risques et périls. Sa fortune personnelle devait en souffrir ; il s'en consola en songeant au bien qui devait en résulter. Son abnégation et sa charité furent couronnées d'un tel succès que l'on vit bientôt les préventions et les critiques se changer en louanges et en admiration.

Après le soin des plus petits, il s'occupa de celui des infirmes et fonda cet asile des aveugles dont chacun a pu constater l'apogée et le merveilleux fonctionnement ; là encore il eut besoin de recourir à toute son énergie et à ses propres ressources. Dieu bénit cette œuvre comme il avait béni l'œuvre des salles d'asile.

Les malades ne trouvèrent pas M. Rousselet plus insensible que les infirmes et les petits enfants ; depuis le développement si considérable du commerce montréalais, notre port envahi par les navires nous amenant les produits de l'étranger et y conduisant les nôtres, était devenu le théâtre d'une foule d'accidents. L'éloignement de l'Hôtel-Dieu était un obstacle au prompt soulagement de ces malheureuses victimes ; M. Rousselet songea à établir un hôpital voisin du fleuve où l'on s'occuperait spécialement de ces sortes de cas, et grâce à son secours toujours généreux, ainsi qu'à celui d'un grand nombre de citoyens qui partageaient ses idées, l'hôpital Notre-Dame était fondé. Si nous avons aujourd'hui au lac des Deux-Montagnes les Trapistes, ces agriculteurs modèles, personne n'ignore qu'il ne fut pas étranger à leur établissement au milieu de nous. On aurait encore moins de raison d'ignorer le rôle considérable qu'il joua dans la création de Montfort, à Wentworth, cet établissement destiné à recevoir le trop plein de nos asiles urbains et à préparer au pays des défricheurs habiles et des colons aguerries. Enfin, il est mort sans avoir pu assister à l'achèvement de la restauration et de l'agrandissement de l'église Saint-Jacques, où il fut appelé il y a sept ans, restauration pour laquelle il a tant travaillé et que les paroissiens tiendront à l'honneur de terminer.

Ce serait le lieu de parler de son ardeur à faire progresser l'enseignement dans les diverses écoles de la ville, de la part qu'il prit à la construction de l'école du Plateau, et à l'organisation de l'école Polytechnique.

Croire qu'un milieu de toutes ces entreprises extérieures, M. Rousselet négligea le soin spirituel des paroissiens confiés à sa sollicitude serait une grossière erreur ; jamais prêtre peut-être ne fut plus zélé pour le bien des âmes ; jamais âme peut-être ne fut plus apostolique. Apprenait-il que sa paroisse était le théâtre de certains désordres, il les stigmatisait du haut de la chaire et ne négligeait rien de ce qui était humainement possible pour les réprimer. Fallait-il recourir à la municipalité, à la législature ou aux magistrats, il n'hésitait jamais et ne se reposait qu'après avoir gagné sa cause. Qui pourrait avoir oublié en particulier ses démarches et ses croisades contre l'intempérance ? Zélé pour réprimer les abus, il ne l'était pas moins pour faire fleurir les œuvres de dévotion et de piété ; le temps que cet homme si occupé passait au confessionnal était prodigieux, ses pénitents innombrables.

Des travaux aussi variés et aussi accablants lui firent contracter avant l'âge des douleurs infirmités ; il y a trois ans, il dut quitter le pays pour aller demander au Midi de la France et aux spécialistes de la capitale un adoucissement à son état et de nouvelles forces pour reprendre ses occupations si aimées. Il nous revint l'an dernier un peu mieux,

mais non guéri ; en dépit de ses souffrances continuelles, il se remit au travail et ne s'arrêta que devant les menaces de la mort qui ne devait pas tarder à venir en effet.

Il n'est donc plus, ce digne et saint prêtre, aussi estimé qu'il était connu ; nul doute que Dieu l'ait admis à partager sa gloire après une vie qui lui fut toute entière consacrée ; qu'il emporte dans la tombe le regret et la reconnaissance éternelle de ses nombreux amis !

PAUVRE COLOMBE !

Pauvre colombe, je l'aimais bien !

Un soir d'automne, au détour du chemin, alors que j'avais depuis de longues heures battu le sentier, cherchant partout un parfum capable de refaire mon cœur, de relever mon front, elle vint, la mignonne, se heurter à mon âme, mettre sa caresse sur ma lèvre.

De surprises et d'extases affolée, je la saisis ; et longtemps, bien longtemps, je la pressai et la couvris de tendresses.

Demi craintive d'abord, elle ne se laissa retenir qu'avec peine, sollicitude ; puis lentement elle se remit, se blottit sur ma poitrine, y demeura, calme, joyeuse même, sous mon étreinte.

Pieux trésor cherché de tous côtés, appelé, attendu ; durant des jours trop courts, elle fut, cette chérie, la joie, le sourire, la vie de ma vie !

C'est qu'elle venait vers moi souvent et sans frayer ! son roucoulement m'était devenu familier, indispensable. A tout instant je l'entendais. C'était pour moi quelques notes pleines de réticences, une musique, un chant qui donnait du cœur à mon cœur.

Créature bénie, elle dorait mon existence, en avait la plus large part, et rien au monde ne m'aurait enlevé ma colombe !

Je l'aimais bien !

* *

Un jour pourtant, un jour de mai—vous savez le sort de toute chose ici bas — je la surpris oubliant de me béqueter, ouvrant avec frénésie son aile, battant d'impatience les barreaux de sa cage, farouche sous la caresse de ma main.

— Mignonne, lui dis-je, d'où vient ? ...

D'où vient ? lui répétai-je avec des flots de paroles affectueuses, flattant sa tête aimée, sa gorge blanche, mendiant ce béquètement auquel elle m'avait faite.

Rien ne fit ; la pauvre s'ennuyait, et, plus tard, un peu plus tard, je la sentis restée froide sous mon baiser ...

* *

La vilaine !

Je n'y pus tenir. J'ouvris la cage et, sans dire un mot, je détournai la tête—ainsi après la belle saison on fuit la brise qui n'a plus pour nous qu'une haleine qui glace, le soleil qui se refuse à nous réchauffer malgré nos tristesses, nos regrets, nos supplications, nos prières.

* *

Adieu et va, chère Mignonne !

Va demander à une main plus douce des attentions plus tendres, à un cœur plus chaud des tendresses plus grandes.

Pauvre colombe, je t'aimais bien ! ...

HENRIETTE.

Montreal 1889.

LA MODE PRATIQUE

MODE FUTURE

Je suis sûre que je vous intéresserai, mes chères lectrices, en vous disant un mot de ce qui se portera en automne. J'ai vu pour vous les échantillons des pièces d'étoffe qui sont encore en fabrication. Vous ne vous plaindrez pas de n'avoir point la primeur.

Les petits costumes tailleur vont avoir une très grande vogue, et les tissus employés seront, quant au genre, absolument masculins—seulement en laines très souples, très fines, très douces, dites : *indiennes*, et dignes de notre délicatesse. On fera les *saupliers*, mais beaucoup plus beaux que

ceux édités sous le même nom il y a quatre ou cinq ans. On verra peu de changement apparent dans les couleurs en vogue ; cependant, il y en aura par une modification des nuances dans un sens moins criard, moins excentrique qu'au printemps dernier.

Vous verrez pas mal d'écossois. En très beau, en très habillé, il se fera des velours classés sur fond de laine, ou fond de sicilienne de soie, pour employer en quilles larges, avec des lainages unis.

Les dessins fantaisie seront très hauts et porteront fièrement le nom de : dessins Tour Eiffel.

Les manteaux nouveaux seront demi-longs. Pour le voyage, ils se feront toujours en dessins originaux et fantaisie.—L'astrakan aura une grande vogue. Des cols écrasés genre Médicis réussissent très bien avec cette fourrure.—La pa sementerie sera très employée et fera une sérieuse concurrence à la broderie.

Les formes de robes seront très droites, avec tendance faiblement indiquée aux corsages plus plats, garnis simplement soit avec des bandes de tissu même de la robe, soit avec des appliques de passementeries ou des *piques* de dentelle noire. Les jupes seront toutes à grands panneaux, ou bien si le tissu n'a pas de dispositions *ad hoc*, on composera soi-même le panneau ou la bordure avec les passementeries et dentelles citées plus haut.

Les chapeaux seront gracieux. Très grands et ronds, mais seyants ; ou petits et fort coquets. La couronne en jais pour parer sur le fond est la dernière nouveauté.

Par ces notes sommaires, j'espère vous prouver, mes dames, que vous serez avant tout le monde renseignées sur la mode par votre bien dévouée.

COUSINE JEANNE.

PRIMES DU MOIS D'AOUT

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes pour les numéros du mois d'AOUT a eu lieu le 7 septembre dans la salle de l'Union Saint-Joseph, coin des rues Ste-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant :

1er prix	No.	382....	\$50.00
2e prix	No.	32,702....	25.00
3e prix	No.	8,823....	15.00
4e prix	No.	25,725....	10.00
5e prix	No.	5,565....	5.00
6e prix	No.	32,560....	4.00
7e prix	No.	32,586....	3.00
8e prix	No.	25,134....	2.00

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

19	6,576	12,157	18,731	23,932	32,533
714	6,871	12,186	18,805	24,612	33,369
740	7,214	12,938	18,813	25,563	33,423
829	8,164	14,084	19,071	26,471	34,470
1,892	9,057	15,621	19,484	27,409	35,975
2,145	9,471	16,032	19,584	27,780	37,008
2,667	10,141	16,396	19,814	28,955	37,828
2,863	10,415	16,554	20,125	29,069	38,149
3,304	10,562	16,604	20,605	29,911	38,408
3,894	10,584	17,230	20,696	30,529	38,604
4,403	10,829	17,350	21,920	31,722	38,678
4,536	10,854	17,816	22,367	32,116	39,106
4,708	10,885	17,818	22,484	32,374	39,242
5,872	11,712	18,692	22,776	32,500	39,332
6,378	12,115				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des copies du MONDE ILLUSTRÉ, datées du mois d'AOUT, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal au plutôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le montant de leurs primes chez M. F. Béland, No 264, rue Saint-Jean, Québec.

Préserver la racine des arbres d'un jardin des atteintes des insectes.—Pour préserver la racine des arbres d'un jardin et autres des atteintes des insectes, vers ou fourmis, etc., arrosez la terre avec l'urine des animaux. C'est un poison pour les chenilles, etc., puis un engrais pour la terre.

VARIETÉS

—Comment ? petit méchant, tu as mordu ta petite sœur ?
—Ce n'est pas ma faute, maman ; je ne pouvais pas voir où j'avais la bouche.

Extrait de l'album d'un psychologue :
Quand vous hésitez entre deux femmes, ne vous décidez jamais. Vous regretterez toujours l'autre !

—Pourquoi, dit le mari, mettez-vous sur votre tête les cheveux d'une autre femme ?
—Pourquoi, répond sa douce moitié, portes-tu sur la main la peau d'un autre daim ?

—Monsieur Bébé à sa mère :
—Dites donc, maman, suis-je réellement aussi méchant que vous voulez bien le dire ?
—Oui, Emile, tu es un vilain enfant.
—Alors, maman, il faut remercier le bon Dieu que je ne sois pas "jumeau."

Les enfants terribles :
Mme Cobwigger. — Mon mari, je suis peiné de le dire, a bien peu de goût.
Cora. — C'est tant mieux pour vous, madame, car j'ai entendu dire à maman que vous faisiez très mal la cuisine.

—Tiens, tiens, mon polisson, disait la mère à son incorrigible, je te donnerai la volée sur les fesses, tant que je ne t'aurai pas mis de la sagesse dans ta tête.

—Maman, si vous commencez toujours par l'autre bout, jamais elle ne pourra se rendre.

—Tu devrais avoir honte ma fille, de perdre tant de temps à te friser. Si le bon Dieu t'avait voulue ainsi, il t'aurait frisée lui-même.

—C'est ce qu'il a fait, papa, tant que j'ai été petite ; mais il me trouve assez grande maintenant pour que je fasse la besogne toute seule.

Vieille fille (au piano). — " Je voudrais être petit oiseau..."

L'enfant terrible. — Je connais un oiseau que tu ne pourrais pas être.

La vieille fille. — Qu'est-ce que tu as encore à dire, petit méchant ? Quel oiseau ?

L'enfant terrible. — Une volaille ; monsieur Alfred disait hier que tu n'es plus une poulette.

Il pleut, il grêle, il fait un temps affreux ; un flot de gens mouillés entrent pour s'abriter dans une église où justement le curé est en chaire. Celui-ci garde son sang-froid un instant ; mais poussé à bout par une nouvelle invasion de gens mouillés, il dit :

—Je n'ai jamais aimé ceux qui se font de la religion un manteau ; mais je ne leur préfère pas de beaucoup ceux qui s'en font un parapluie !

Chez un bijoutier :
—Monsieur, je graverai ce que vous voudrez sur cette bague, sans vous faire rien payer de plus.

—Bien. Inscrivez dessus : " De Georges à Alice "

—Cette dame est votre sœur, peut-être ?

—Non. C'est un anneau de fiançailles.

—Ah ! mon jeune ami, j'ai une grande expérience dans cette matière ; je vous engage à ne pas mettre autre chose que " de Georges ". De la sorte, il servira pour n'importe qui.

LE MUSEE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 15 août :

Le château du diable, par Jean Barancy. — Causerie sur l'Exposition, par H. Gautier. — Mœurs et coutumes de la Podolie, par Cesse E. Marcoff. — Blondine, par Louis de Caters. — Au pays de Millet, par E. Muller. — Le Dieu Peptius, par P. Jacob. — La science en famille, par L. Balhazard. — Chronique, causerie de quinzaine. — Correspondance et concours, par E. Muller. — Illustrations par W. Mottly et B. Gardner, J. Munier, L. Muller, A. Parys, Troyon, A. Demarest, L. Clément.

Abonnement pour le Canada : 18 frs. S'adresser à la librairie Chs Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 522.—ENIGME

On me cherche, on me mange, Etant d'un bon dépit ; Mais parfois je me venge Par quelque mal subtil, Carabi.

HENRI LARIN, PHOTOGRAPHE 2202 -- RUE NOTRE-DAME -- 2202

8814



Un grand point de gagné

La plus grande somme de nourriture dans la plus petite quantité possible d'aliment. C'est ce qu'on prétend du

JOHNSTON'S FLUID BEEF

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille.

HENRY R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 144, rue St-Laurent.

CE QUE

FIT MA TANTE

MA TANTE a dit beaucoup de choses, mais ce qu'elle a dit de mieux est rapporté par Mlle Mary Andrews, de Buffalo, N. Y. :

LE BON GRAND SAINT-LEON

A fait beaucoup de bien dans notre famille surtout pour notre mere, dont la vie était en danger, affaiblie qu'elle était par la douleur et la perte d'appétit. Le sommeil l'avait laissée ; ma tante seule pouvait prendre soin d'elle, et elle lui fit boire de l'eau de Saint-Leon chaude, tout comme le thé. Maintenant elle est très forte et se porte bien. Elle repose bien toutes les nuits, bref, elle est complètement changée et a retrouvé toute sa bonne humeur d'autrefois.

MARY ANDREWS, Buffalo N. Y.

LA CIE. D'EAU DE SAINT-LEON

54, CARRÉ VICTORIA

M. A. POULIN,

Telephone 1432 GERANT, MONTREAL



SCIENTIFIC AMERICAN ESTABLISHED 1845

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price \$3 a year. Four months' trial, \$1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N. Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as complete building. Price \$2.50 a year. 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

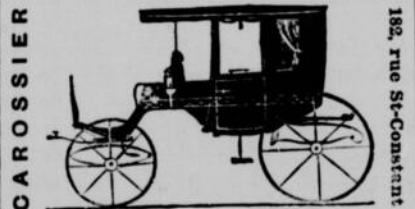
PATENTS may be secured by applying to MUNN & CO., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook. COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address MUNN & CO., Patent Solicitors, GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

AVIS AU MERE. -- LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour la dentition des enfants, est le médicament recommandé par les principaux medecins des Etats-Unis, et il est employé avec avantage depuis quarante ans par des millions de meres pour leurs enfants. Pendant les progrès de la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de toute douleur, guerit la dissenterie et la diarrhée, les douleurs d'entrailles et le borborygme. Il donne du repos à la mere en donnant la santé à l'enfant. Prix : 25 cents la bouteille.

ODILON LAFOND



A VENDRE : Buggies de famille, Express, etc., etc. Buggies d'occasion toujours en magasin.

La Compagnie d'Assurance

NORTHERN OF ENGLAND.

Capital..... \$15,000,000 Fonds accumulés..... 17,106,000

BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA

1724 NOTRE - DAME, MONTREAL

ROB. W. TYRE, Gérant.

AGENTS POUR LA VILLE

ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

26, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le 1er de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an : 18 fr ; six mois : 10 fr ; Union postale, un an 20 fr ; six mois : 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).

Abonnez-vous au MONDE

ILLUSTRE, le plus complet et le meilleur marché des journaux littéraires du Canada.

SIROP ANTI-BRONCHITE

C'est le vrai spécifique pour les personnes atteintes des Bronches. Il dégage infailliblement et aisément le Foie et les Poumons ; fait expectorer, sans effort, même sans tousser, et ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

ALF. BRUNETTE

2461, NOTRE-DAME, MONTREAL

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs

Moutarde Française Glycerine, Collefortes,

Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BRESOLES—10

(Bâtisses des Sœurs) MONTREAL

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX

DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démangeons de toutes sortes.

Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 8.—Contre les taches de rousseur et le masque.

Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 17.—Contre la galagie. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18.—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES, Saint-Eustache, P. Q.



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1431, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

Montréal, 9 mai.

CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie que pendant six mois j'ai été malade d'une démangeaison et dartres aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les Remèdes de J. E. P. RACICOT, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No 1431, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

A. LAFERRIERE, typographe, No 11, Saint-Etienne, Côteau St-Louis. On trouvera les mêmes remède au No 25 rue St-Joseph, Québec, et au No 9, rue Dupont, Sherbrooke.